

## La feuille de paie en ligne pour les agents de l'Etat

La dématérialisation de la fiche de paie sera testée courant 2016.

*Frédéric Schaeffer*  
fschaeffer@leschos.fr

Comme souvent, simplification rime avec dématérialisation. Parmi les mesures annoncées lundi, la numérisation des feuilles de paie des fonctionnaires doit être expérimentée courant 2016. L'idée ? Que les agents ne reçoivent plus, à terme, leur bulletin de paie sous format papier mais y accèdent dans un espace numérique sécurisé aux côtés d'autres informations (pensions, démarches de départ à la

*les échos 2/06/2015*  
retraite...). Sous la houlette de la Direction générale des finances publiques (DGFIP), la mesure expérimentée devrait concerner uniquement les 2,6 millions d'agents de l'Etat. Elle a deux buts essentiels : faire des économies (sur l'affranchissement notamment) et faciliter la vie des agents, qui retrouveront tous leurs bulletins de salaire stockés dans un espace accessible en quelques clics.

### Diviser par deux le nombre de ligne

Dans le privé, le Code du travail autorise depuis mai 2009 l'employeur, avec l'accord du salarié concerné, à remettre le bulletin de

paie sous forme électronique. Mais très rares sont les entreprises à avoir fait le grand saut. Aujourd'hui, l'accent est surtout mis sur la simplification de la fiche de paie. Le chantier est engagé : un groupe de travail associant partenaires sociaux, experts-comptables, éditeurs de logiciels et utilisateurs a été mis en place en janvier. Il rendra son rapport à la fin du mois. « Nous ferons des propositions de simplification, de lisibilité, de pédagogie et de dématérialisation », explique Jean-Christophe Sciberras (le DRH de Solvay), à la tête de la mission. La volonté du gouvernement est de diminuer d'environ de moitié le nombre de lignes figurant sur le bulletin de salaire. Après une phase de test, un modèle de fiche de paie est en cours d'arbitrage. Thierry Mandon espère en faire profiter 7 millions de salariés dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain. ■